

**Mon salaire pour vivre,  
c'est capital !**

## SOMMAIRE

- ROANNE
- Congrès UL Dole
- Action UL de Lons
- Soutien Fralib
- Campagne Elections  
Fonction Publique
- Violences sexistes et  
sexuelles au travail
- Infos du Ceser
- Le TER: débat public
- L'écotaxe
- Kankoihouki



# 20 000 À ROANNE

Le 5 novembre, un bus CGT de Franche-Comté emmenait 50 militant-es soutenir nos 5 camarades de Roanne qui comparaissaient devant le tribunal correctionnel. L'UD du Jura avait répondu présent puisque 25 militant-es y était. Notre secrétaire général Thierry Lepaon a pris la parole pour saluer l'élan de solidarité envers les accusés et rappeler que la justice de classe sévit toujours en France. « Elle est bien douce pour le patronat et bien dure pour les salariés »...

Le procureur a requis 1 mois de prison avec sursis contre Christel, Christian, Jean-Paul, Gérald et Didier, poursuivis pour avoir refusé un prélèvement d'ADN après leur condamnation pour un tag hostile à la réforme des retraites en novembre 2010. Le jugement a été mis en délibéré au 17 décembre. Beaucoup de militant-es avaient d'ailleurs revêtu un tee-shirt frappé du slogan « Syndicalistes, pas voyous »

Outre l'ambiance festive et l'excellente organisation des camarades de Roanne, c'est toute la CGT qui peut se féliciter d'avoir rassemblé 20 000 militant-es sur ce thème d'actualité...

## LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION SYNDICALE CONTINUE...



# CONGRÈS UNION LOCALE DE DOLE



## Antoine CORDIER, nouveau secrétaire général de l'UL de Dole

*Antoine a 39 ans, deux enfants. Jurassien depuis de nombreuses années, il vient d'emménager à Dole en septembre 2013.*

*Diplôme d'infirmier obtenu en 1999, il enchaîne divers CDD, mais surtout beaucoup de mission d'infirmier intérimaire dans de nombreux secteurs : soins intensifs de chirurgie et de cardiologie, pédiatrie et chirurgie pédiatrique, psychiatrie, bloc opératoire, médecine du travail, maison de retraite, soins à domicile, .... surtout en Franche Comté, mais aussi dans d'autres régions.*

*Actuellement salarié intérimaire infirmier à l'Appel Médical qui fait partie de la société d'intérim « Select TT », groupe RANDSTAD.*

*Adhésion à la CGT section Appel Médical en 2005. Elu DP, membre du CE, puis délégué syndical dès 2006. Fin 2006 nommé RS au comité central de l'UES de Randstad.*

*Dès 2005 formation niveau 1 puis niveau 2 en 2006 et en 2007 formateur syndical à l'UD CGT du Jura, assure depuis cette date de nombreuses formations dans le Jura.*

*2009 élu membre de la commission exécutive de l'USI-CGT (Union Syndicale de l'Interim-CGT).*

*En 2008, lorsque le gouvernement veut mettre en place un Conseil de l'Ordre Infirmier, ordre combattu par la CGT, il se présente au Conseil de l'Ordre infirmier régional, avec l'objectif de le combattre de l'intérieur. Pour autant il refuse de payer une cotisation à cet ordre et d'y adhérer, comme le préconisait la fédération CGT Santé, et il sera rapidement exclu du Conseil de l'Ordre pour cette raison.*

*Mandaté depuis 2009 par la CGT pour siéger au Comité Régional de l'Emploi. En 2011, il est attaqué en justice par son comité d'entreprise (à majorité pro-patronale), au motif qu'il aurait « harcelé » l'employeur et les élus du CE par son activité d'élu CGT ! Soutenu par toute la CGT, il obtiendra gain de cause devant le Tribunal de Lons et le CE sera débouté de son attaque.*

## Réunis en congrès, les membres de l'Union Locale de Dole Cgt :

- **Réaffirment leur soutien à Fabrice Pone de C et K, et exige sa réintégration dans l'entreprise.**
- **Défendent** la nécessité pour le Territoire de maintenir à Dole un hôpital public avec tous ses services. Le service public de la santé doit s'exercer dans **l'Hôpital Public.**
- **Soutiennent** l'appel à la grève le 14 novembre des enseignantes contre la réforme des rythmes scolaires.
- **Défendent** le service public ferroviaire et **le maintien de » la ligne des Hirondelles »** dans le Jura.
- **Dénonçons un projet de réforme des retraites qui est injuste socialement et économiquement inefficace.**
- **Dénonçons** le projet de fermeture de l'antenne de la CARSAT (ex-CRAM) sur Dole.
- **S'inquiètent** de la banalisation des propos racistes et de la crédibilisation qui est faite des idées portées par le Front National. Nous **rappelons les valeurs de la Cgt** : lutter contre toutes les formes de dominations, d'exploitations et contre toutes les discriminations.





# ACTIONS UL de LONS

La situation économique et sociale très dégradée interpelle toute la CGT et au-delà ses militant-es et syndiqué-es.

Les médias porte-voix du patronat nous ressassent à longueur de journée que « rémunérer le travail pénaliserait la compétitivité des entreprises, que notre modèle social est un handicap afin que nous puissions enfin sortir de la crise »

Cette pensée unique est aussi relayée au niveau européen dans le seul but de réduire encore plus ce qu'ils appellent « le coût du travail » c'est-à-dire nos salaires directs et indirects qui servent en particulier au financement de la protection sociale.

La CGT vient de lancer une campagne nationale sur le coût du capital. En effet, depuis une trentaine d'années des sommes astronomiques ont été détournées du travail et versées sous formes de dividendes aux actionnaires des entreprises. Ceci bien évidemment au détriment des salaires, de l'investissement des entreprises, de la recherche et de notre protection sociale.

Face à tous ces constats, la CGT, n'a d'autres choix que de lutter contre ce système économique capitaliste qui ronge notre société.

Le bureau de l'union locale CGT de Lons du 18 novembre dernier a décidé de s'engager dans cette lutte et propose à ses syndicats deux initiatives de fin d'année :

- ❖ Le SAMEDI 7 DECEMBRE 2013 de 10h à 12h (RDV UD à 9h): avec comme support la caravane rouge de la CGT, nous avons ciblé deux grandes surfaces Géant casino et Hyper U Chantrans où nous diffuserons deux tracts ; les Fralib en lutte pour leur emploi et le 4 pages « mon salaire pour vivre, c'est CAPITAL »

- ❖ Le SAMEDI 21 DECEMBRE 2013 de 14h à 16h place de la Liberté (RDV UD à 13h30) Même organisation avec la convivialité autour d'un bon vin chaud.



**TOUS ENSEMBLE, C'EST POSSIBLE !**

# SOUTIEN FRALIB

## JOURNÉE NATIONALE DE BOYCOTT DES MARQUES UNILEVER, LE 7 DÉCEMBRE 2013

Le 28 septembre 2010, le groupe UNILEVER a annoncé son projet de fermeture du site FRALIB à Gémenos (13). Depuis 3 ans, les salarié-es, luttent contre cette décision totalement injustifiée. Ils ont démontré à plusieurs reprises que l'argumentaire économique avancé par la direction était fallacieux. Le groupe UNILEVER a tous mis en œuvre pour plomber l'usine de Gémenos, et délocaliser la production de la marque Eléphant en Pologne, marque pourtant vendue exclusivement en France.

### UN PROJET DE SCOP...

Le projet prévoit de reprendre l'activité de l'usine en Scop avec la volonté de respecter l'environnement, les consommateurs et de développer les productions locales et nationales. Il prévoit de revenir à une aromatisation naturelle, un approvisionnement en produits issus des filières courtes auprès des producteurs ou groupements de producteurs locaux, de recréer des partenariats permanents avec les producteurs en Provence. Leur combat est de recréer toute la chaîne d'approvisionnement et de commercialisation au plus près des consommateurs, qu'Unilever a démantelée dans les années 2000. Pour cela, **le groupe Unilever doit assumer ses responsabilités, notamment en cédant la marque « Eléphant » et des volumes de production, permettant une véritable relance de l'activité industrielle.**

### ... BLOQUÉ PAR UNILEVER !

Bien que la justice ait annulé par trois fois le PSE injustifiable, et que tous les licenciements ont été annulés, Unilever a cessé de payer les salaires depuis le 1er avril 2013, et refuse l'aide qui relève de sa responsabilité économique et sociale envers la Nation pour lancer le démarrage de la Scop et pérenniser son activité.

C'est pourquoi, nous vous proposons le 7 décembre 2013 de boycotter tous les produits d'UNILEVER pour exiger :

- *Le maintien de l'activité et des emplois à Gémenos.*
- *La cession de la marque Eléphant et des volumes de productions,*
- *Que le Groupe UNILEVER assume pleinement ses responsabilités en créant les conditions de la mise en œuvre du projet alternatif.*

Toutes les marques du Groupe UNILEVER sont identifiables avec ce logo :U (Unilever)



# LANCEMENT CAMPAGNE ÉLECTION FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE 2014



Jeudi 14 novembre 2013 à DOLE, c'était le démarrage de la campagne pour les élections Fonction Publique dans le Jura avec le passage de la caravane rouge avec comme objectif :

## INFORMER / COMMUNIQUER / RENCONTRER pour GAGNER

En décembre 2014, 5,2 millions d'agent-es publics répartis sur les trois versants de la fonction publique (Territoriale, Hospitalière, Etat) vont être invités à élire leurs représentant-es dans les différents périmètres de négociations les concernant (Commissions Administratives Paritaires, Comités Techniques et désignations aux Comités Hygiène, Sécurité et conditions de Travail, Désignations au Conseil de discipline de recours).

C'est la première fois dans notre pays qu'un événement d'une telle portée se déroule.

### Calendrier de la caravane pour les élections 2014 :

Jeudi 12 décembre 2013 à Poligny, jeudi 16 janvier 2014 à Tavaux / Damparis, jeudi 13 février 2014 à Salins les Bains / Mouchard, jeudi 27 mars 2014 à Lons le Saunier, jeudi 10 avril 2014 à Saint Claude, jeudi 15 mai 2014 à Champagnole, jeudi 05 juin à Morez / Saint Laurent, jeudi 18 septembre à Moirans / Orgelet, jeudi 02 octobre à Saint Amour / Cousance / Beaufort, jeudi 13 novembre à Bletterans / Chaumergy.

C'est pourquoi la CSD du Jura a lancé dès à présent la campagne en faisant un travail de recensement des lieux où nous sommes organisés, et des lieux où nous ne le sommes pas, le but étant, d'être structuré partout pour déposer des listes dans le plus de collectivités possibles.

Hervé Guyon, coordinateur départemental CGT des territoriaux du Jura





# VIOLENCES SEXISTES et SEXUELLES



**25 novembre 2013**

## **Lutter contre les violences faites aux femmes dans la vie, comme dans le travail !**

Toutes et tous ensemble, le 25 novembre, « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes », rappelons qu'à la CGT aussi, nous luttons contre les violences sexistes et sexuelles au travail, et toutes les formes de violences envers les femmes.

### **Quelle est la réalité des violences envers les femmes au travail et dans la vie ?**

**Le monde du travail** est aussi un lieu où les femmes sont exposées aux violences sexistes et sexuelles: Humiliations, blagues graveleuses, gestes obscènes, attouchements, remarques sur le physique, injures, propos à caractère sexiste et sexuel, revues ou images pornographiques, harcèlement sexuel, exhibition sexuelle, mains aux fesses, viol... **Les chiffres de 2008 indiquent que 4,7 % des viols et 25 % des agressions sexuelles, dont sont victimes les femmes se produisent au travail !** Plus d'une femme sur vingt a subi des gestes déplacés : Dans la majorité des cas, la victime connaît l'agresseur et ces gestes se produisent dans un quart des cas sur son lieu de travail ou d'étude ! **Les violences sexuelles sur le lieu du travail sont une menace sur l'emploi et la carrière** : refus d'embauche, détérioration des conditions de travail, notation bloquée, mutation, refus de promotion, mise au « placard », déqualification, licenciement, etc.

L'Association contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT) déclare que 95 % des femmes qui subissent des violences psychologiques ont perdu leur emploi, par licenciement ou démission ...C'est une double peine !

**Dans la vie** : Parler de violences, englobe les violences conjugales, les mariages forcés, les mutilations sexuelles, le viol et la prostitution. Les violences subies prennent différentes formes : psychologiques, physiques, verbales, économiques ou sexuelles. Les chiffres connus sur les réalités des violences subies par les femmes attestent que nous

sommes face à un phénomène social. Contrairement à une idée trop répandue, les violences faites aux femmes ne sont pas que des questions d'ordre privé. Cela a des conséquences sur la société, sur la vie au travail, c'est une question politique et cela nous concerne. L'imagerie collective sur les personnes victimes se nourrit d'idées reçues, de préjugés comme par exemple « qu'elles l'auraient bien cherchée », « que personne ne les force à rester » ...Il faut les combattre au contraire ! Un



sentiment de honte, de culpabilité, de peur, une situation économique...peut empêcher les femmes à nommer leur réalité, à la dénoncer. A cela, il faut ajouter que le parcours de justice des victimes est toujours aussi difficile, et beaucoup d'auteurs de violences continuent de bénéficier d'impunité. Ceci décourage beaucoup de femmes de porter plainte. On estime aujourd'hui

qu'en France, une femme décède tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint, et que 75 000 viols sont commis par an.

Les violences ont des répercussions sur la santé mentale, comme physique ; et cela se manifeste par le stress, de l'anxiété, la dépression, des tentatives de suicides, des symptômes post-traumatiques... Les violences intrafamiliales se perpétuent dans tous les milieux, quelles que soient la classe sociale, la religion, mais touche plus durement encore les femmes les plus fragiles, jeunes ou en situation de précarité économique.

**Les violences envers les femmes sont intolérables et inacceptables, elles sont la manifestation la plus aiguë des inégalités entre les femmes et les hommes :**

Plusieurs lois récentes renforcent les moyens de combattre les discriminations, le sexisme et les violences faites aux femmes : il faut les faire appliquer dans tous les lieux de travail et dans la société.

**La loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes actuellement en discussion au parlement** affiche la volonté d'avancer sur la protection des femmes en généralisant des mesures qui ont fait leurs preuves, comme le téléphone portable pour toutes les femmes en grand danger, la suppression de la médiation, possibilité pour les organisme public de l'hébergement de changer le nom du bailleur quand les violences sont constatées, afin que ce soit celui qui fait usage de violence qui quitte l'appartement. Mais nous sommes encore loin d'une loi-cadre, telle que la propose le CNDF, loin d'une réelle prise en compte des violences au travail et loin de la mise en place des moyens financiers dédiés à la question des violences.

**Une loi en discussion pour abolir le système prostitutionnel :**

La « journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes » a lieu cette année en France, à quelques jours de l'examen par l'assemblée nationale d'un projet de loi sur la prostitution.

Pour la Cgt, la prostitution est l'une des expressions les plus violentes de la domination masculine, et ne saurait être considérée, ni comme un métier, ni comme une « offre de service ». Afin de s'opposer à toute marchandisation des corps et des êtres humains, il est nécessaire d'agir avec une politique publique qui lutte contre le système prostitutionnel en s'appuyant sur 4 axes :

- La lutte contre les réseaux de traite et de proxénétisme, à l'échelle nationale et internationale
- L'accompagnement des personnes prostituées. Cela passe par l'abolition du délit de racolage passif, par un accompagnement social et par l'accès aux

droits sociaux pour les personnes prostituées (titre de séjour, accès à l'emploi, au logement...). Cela nécessite des moyens financiers et humains conséquents.

- Le renforcement de l'éducation à la sexualité et de la prévention
- La responsabilisation des clients et la pénalisation de l'achat d'actes sexuels.

La Cgt apprécie favorablement la proposition de loi globale « renforçant la lutte contre le système prostitutionnel » qui s'inscrit dans le prolongement de ces principes.

Cependant, les moyens financiers et humains qui seront dégagés, en fonction des besoins, permettront ou pas, la réussite de cette ambitieuse proposition de loi. Enfin, la prostitution, en France comme dans le reste du monde, se développe sur le terreau de la misère et des inégalités qui pénalisent les femmes. Il est donc nécessaire d'agir sur le volet économique et social, de faire reculer la pauvreté, la précarité, la flexibilité et les inégalités entre les femmes et les hommes : agir pour sécuriser le travail.

**Notre organisation est engagée pour construire cette société où l'égalité entre les femmes et les hommes soit réelle. Que ce soit négocier l'égalité professionnelle dans les lieux de travail, où lutter contre les violences faites aux femmes, nous sommes bien dans le même combat !**

**Il est important de donner à voir, que la violence n'est pas une fatalité dans la société. Construire une société égalitaire, non violente et non sexiste, cela est possible dès à présent. Cela passe par la transformation des rapports sociaux de classe et la transformation des rapports sociaux de sexe :**

- la mise en place d'une éducation de l'égalité entre les femmes et les hommes, du respect entre les filles et les garçons, à la lutte contre le sexisme
- la mise en place d'actions de prévention des comportements sexistes
- la mise en place d'une éducation à la sexualité



# INFOS CESER

Le CESER (**Comité Economique Social Environnemental Régional**) est une assemblée consultative régionale adossé au Conseil Régional. Il peut à la demande de la Présidente de Région, émettre des saisines ou, travailler à des auto-saisines. Préalablement à leur examen par les élu-es, le CESE est obligatoirement consulté pour avis des documents relatifs au projet de budget, ainsi qu'à tous documents qui intéressent la Région.

Lundi 18 novembre a eu lieu le renouvellement du conseil .Aujourd'hui, rajeuni et féminisé à 44%, la CGT s'est inscrite dans ces préconisations, puisque sur 6 conseiller-es, 4 sont des femmes et, 3 de ces 6 conseiller-es viennent de notre département : **Chantal HERR-PUJOL (FERC), Michel FAIVRE-PICON (commerce) et Michel LENZI (cheminots).**

**Pour la première fois depuis la mise en place du CESE, la CGT obtient une présidence de commission, celle des mobilités et transports, et de fait une vice-présidence avec Michel LENZI. C'est une reconnaissance du sérieux, du travail fourni toutes ces dernières années par nos camarades qui ont passé la main ; tout ceci rend incontournable notre organisation dans cette assemblée.**

Il nous faut maintenant **travailler à des convergences entre nos organisations en territoires et nos syndicats professionnels, puisque les compétences de la Région sont larges (transports, lycée, formation professionnelle, fons européens).** Pour exemple, ces derniers mois, en séance plénière, nous avons relayé la lutte engagée depuis plusieurs mois par les agents-es des lycées qui subissent les politiques d'austérité menées par l'exécutif. Ce qui a permis une démarche unitaire de toutes les organisations. Ou encore, sur une question aussi structurante que le transport ferroviaire (TER), quand notre organisation a voté contre une convention qui met à mal le service public et qui prépare l'ouverture à la concurrence. Dans ces 2 cas, nous avons refusé d'en faire une affaire de spécialistes, travaillé avec nos syndicats, les populations, les élu-es.

En photo de gauche à droite : Elisabeth Portier, Chantal Herr-Pujol, Michel Lenzi, Michel Faivre-Picon, Juliette Corouge et Kolette Athimon.



# LE TER

## **DÉBAT PUBLIC :** **Quel avenir pour les Ter ?** Mercredi 11 Décembre - St Claude salle Bavoux-Lançon-18h30

Depuis le 7 juillet 2013, sur notre Région, 34 TER ont été supprimés et, le Département du Jura à été fortement impacté, puisque 21 TER qui sillonnent ce département sont supprimés, soit 60%. Aucun axe n'est épargné : la ligne du Revermont, la ligne « des Hirondelles », l'Arc Jurassien et même l'axe le plus porteur en terme de fréquentation et de recette (l'axe Dijon/Dole/Besançon/Belfort) sont touchés par ces suppressions, pendant les périodes scolaires et pour certains, définitivement. A aucun moment, les élu-es, les associations de défense des usager-es des transports, les usager-es à travers les comités de lignes, les organisations syndicales de cheminot-es n'ont été consultés !

- **Le désengagement continu de l'Etat, les contraintes budgétaires font peser un risque de rupture dans l'égalité de traitement des usager-es sur ces territoires.** D'autres choix sont possibles !

Dans la continuité de sa démarche d'information auprès des élu-es, des usager-es, des cheminot-es pour dénoncer ces incohérences politiques du plan de transport et de la convention et, travailler à d'autres solutions que ces suppressions, la CGT vous propose de participer à cette soirée débat autour de la défense du service public ferroviaire et de la ligne dite des « hirondelles ».



**Des solidarités doivent se créer sur ce territoire face au risque d'enclavement :**

**habitant-es, élu-es, associations, organisations syndicales et partis politiques.**

**Le 11 décembre prochain, mettons en œuvre cette volonté !**

# ECO TAXE : Le point de vue de la CGT

## LA SUSPENSION DE L'ECOTAXE POIDS LOURDS : ...aura de graves conséquences

**Pour le report modal, l'emploi, l'industrie et l'environnement !**

**Le Gouvernement, en suspendant la mise en œuvre de l'écotaxe poids lourds au 1er janvier 2014**, vient –une nouvelle fois– de céder aux pressions du Patronat, aux lobbies routiers, condamnant encore un peu plus tout report modal vers les modes alternatifs (rail-fluvial). Le transport routier marchandises est sous-tarifé, l'ensemble des coûts externes (coûts d'usage des infrastructures, des nuisances et de la pollution, de l'accidentologie ...) ne sont pas facturés et sont donc supportés par la collectivité et le contribuable, ce qui permet aux entreprises de délocaliser leur production à tout va, de travailler à flux tendu et sans stocks, multipliant les parcours parasites des marchandises.

**Cette sous-tarification du transport routier de marchandises (TRM) est source de concurrence avec les modes plus vertueux ferroviaire et fluvial sur fond de dumping social** à travers des travailleurs à bas coût des pays de l'Europe de l'Est, de précarité de l'emploi dans les entreprises de transports, mais aussi de désindustrialisation, de fermetures de sites de production, de licenciements...

**Qui plus est cette sous-tarification** du TRM qui tire vers le bas les conditions sociales et salaires des conducteurs, **est également largement subventionnée par l'Etat** à travers les réductions de la taxe à l'essieu et des remboursements de la taxe sur le gasoil professionnel. Il faut également signaler que le patronat routier sera exonéré de la nouvelle taxe « climat énergie » qui reposera essentiellement sur les ménages et les salarié-es ce qui est encore une nouvelle injustice !

L'amalgame scandaleux qui est mis en avant par les différents protagonistes (allant de la FNTR, la FNSEA, le MEDEF ou autre CGPME ... avec le soutien des forces politiques de droite et d'extrême droite) des mouvements de ces derniers jours a pour unique but de diviser – un peu plus- les salarié-es qu'ils exploitent, menacent, licencient à longueur d'année en prenant appui sur le juste mécontentement des salarié-es par rapport à ce gouvernement qui a choisi le camp du patronat, auquel il multiplie les cadeaux fiscaux pendant que s'enchaînent les reculs sociaux pour les salarié-es.



**Écotaxe**



# Quand, Quoi, Où, Qui ?



Quand ?	Quoi ?	Qui	Où ?
Lundi 16 décembre	Ce de l'Ud	Les membres de la CE	Lons-14h
23 et 24 janvier 2014	Congrès de l'UD	Tous les délégué-es par syndicat	Dole, Manège de Brack
Du 3 au 7 février	Niveau 1	Tous les syndiqué-es	Lons
Du 11 au 13 février	NAO	Tous les délégué-es syndicaux	Lons
Lundi 16 décembre	Niveau 2(1 <sup>ère</sup> partie)	Tous ceux/celles ayant le niveau 1	Lons

**A suivre, pour plus d'infos prochainement sur notre site : [ww.cgtjura.fr](http://ww.cgtjura.fr)**